Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 49 (1911)

Heft: 8

Artikel: Le patois de Blonay : [suite]

Autor: V.F.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-207591

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1er étage). Administration (abonnements, changements d'adresse), E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler, GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT: Suisse, un an, Fr. 4 50; six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES: Canton, 15 cent. - Suisse, 20 cent. Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent. la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

A PROPOS DU BRIDGE

HACUN sait que le monde comprend chez » nous, comme peut-être ailleurs, deux » catégories, ou, pour ainsi dire, deux par-» tis, parfaitement distincts, nettement délimi-

» tés et à proprement parler séparés par un » abîme. » 1.

Il y a les gens qui connaissent le bridge et il y a les autres.

On n'est pas nécessairement calé et l'on n'a pas le vent en poupe parce que l'on se sert d'une plume réservoir et d'un briquet automatique. Pour parvenir aujourd'hui, il faut connaître le bridge. Sans le bridge on n'arrive à rien. Tous les « gens bien » jouent le bridge et le bridge c'est le roi.

Talleyrand disait à un jeune attaché d'ambassade qui ignorait le whist : Vous vous préparez une triste vieillesse. Or le whist est l'aïeul du bridge. On a dit qu'il tuait la conversation et la vie de société, c'est une preuve de son omnipotence; c'est le jeu aristocrate par excellence, une ressource contre les ennuyeux et une ressource pour les ennuyés.

L'esprit, le talent sont quantités négligeables si la pratique du bridge ne s'y ajoute pas.

Les bridgeurs sont des gens de la haute, généralement, mais pas toujours; comme les francs-maçons, ils se flairent, ils se reconnaissent, se tuilent.

Des artistes, des financiers, des littérateurs, des scientifiques, des militaires, des juristes, de gros artisans, même des ecclésiastiques comptent parmi les joueurs au bridge.

Il n'est pas indispensable d'être très intelligent pour apprendre le bridge; mais il suffit d'être bridgeur pour être considéré comme intelligent et apte à décrocher une timbale quelconque.

Le major de cavalerie Bécholley ne passera pas lieutenant-colonel; il s'est pourtant rasé la moustache, il est intelligent, il a été même opéré de l'appendicite, mais le malheureux ne connaît pas le bridge.

Et Prunot de la Prunottière, qui porte pourtant un nom glorieux, qui possède une belle fortune et une automobile n'obtiendra pas la main de Mile Ducat, de la banque Ducat. Pourquoi? Parce qu'il ignore le bridge.

Plus de « salons bien », plus de flirts, plus de mariages, plus de situations sans bridge.

Et maintenant que dirons-nous après tout ce qui précède?

Pour compter parmi les gens bien, il faut et il suffit (comme on dit en mathématiques) de connaître plus ou moins à fond le bridge. Je dis plus ou moins, parce que si vous connaissez bien le jeu vous passerez pour un bon joueur, et si vous le connaissez mal, vous vous ferez plumer avec élégance et alors vous passerez pour un beau joueur.

Donc, croyez-moi, apprenez le bridge. MÉRINE DEL VAL.

Douleur sincère. - On enterrait un personnage très riche.

Dans le convoi, était un monsieur qui pleurait à chaudes larmes.

Vous êtes de la famille, monsieur, que vous êtes si affligé, demande son voisin.

Eh non, monsieur; si je pleure, c'est juste-

ment parce que je n'en suis pas.

LE PATOIS DE BLONAY

VI

Es familles bourgeoises de Blonay sont au nombre de vingt-trois. Deux sont éteintes: les Barichet et les Bauget. Sept ont quitté la commune: les Bergoz, Burion, Dufrêne, Donnet, Cojonnex, Magnin et Meillaud. Ces derniers demeuraient à Tercier. Leur nom a fait naître ce jeu de mot : « Lé mélliau dé Terci son lé meindro. »

Habitent encore Blonay: les de Blonay, la plus ancienne famille du Pays de Vaud, les Bolomey, Boraley, Bonjour (28 familles), Dupraz (19), Joly, Cardinaux, Mamin, Morand, Montet, Pilliod, Rossire, Vincent, Vuadens.

Les bourgeois ont tous leur surnom ou sobriquet. Ils leur sont venus généralement de leurs défauts, corporels ou autres, de leurs infirmités, de leurs tics, de leur manière de marcher, de parler ou de se vêtir, des aventures dont ils ont été les héros. De génération en génération, ils se sont perpétués avec une incroyable ténacité. Ainsi on continue d'appeler « anpereu » et « anpereuse » les descendants d'une famille dont le chef était, dit-on, hautain comme un empereur. Un autre personnage d'un caractère semblable a laissé aux siens le surnom de « bourbon ». Plus gracieux était le sobriquet d'une femme orgueilleuse; on l'appelait : « la bal'étâila ».

Une vieille paysanne superstitieuse a été baptisée « La Gomorrhe » (nom biblique). « Bénolon » (benêt) est le surnom d'une famille qui faisait la guerre aux sorciers, la nuit, à la cave. Un autre simple d'esprit avait été surnommé «Nano», et les enfants lui criaient : «Nano kanpion, gamelle et bidon! » Sa femme était la «Nanoda». A Blonay on dit: «on-na nanon» pour « une nigaude ».

Sobriquets de gens corpulents: les « dzocllia », les bedonnants; les «gran» et «granta», les « granfllan », les « grô karâ »; la « kaüdra », femme à la tête grosse comme une courge; la « grôssa bâssa », bonne femme aux formes rebondissantes. - En revanche, certain particulier à la taille ramassée n'est connu que sous le nom de « tyutyu ».

Les gros mangeurs: « boufan, boufan-na », la « laüwa », femme qui avait un appétit de loup, la « pouertsè » (la truie), la « tsafa », autres femmes qui mangeaient tout le jour et sa-

La démarche : la «bizè», la «pistoléta», femme courant toujours; autre qui sautillait en marchant : la «tôpa »; enfants et femmes qui piétinent sans cesse: « lé pyétené, lé pyéte-

Tenue négligée : les « tréinatsôsse », familie dont les hommes n'attachaient leurs bretelles que d'un côté; les « kaké et kakéta », personnes dont le pantalon ou les jupons tombaient tou-

Habitudes et tics : les « guelein, guelena », famille ayant un enfant qui avait perpétuellement une clochette en mains; « kartouche », homme dont les poches recelaient toujours des pétards; « koka », famille dont un membre ne sortait jamais de chez lui sans emporter des noix; «kordéta», homme ayant les poches bourrées de cordelettes; la «kordagnirè», vieille avare qui raccommodait elle-même ses souliers; le « serpâi », homme ayant toujours sa pioche à l'épaule; sa femme était surnommée la « serpa ».

Métiers : « lé batéran », famille ayant eu un aïeul casseur de pierres.

Force: « lé pela », gens dont un ascendant prétendait pouvoir piler une pierre avec le pouce; « lé batefu », famille dont un des membres faisait jaillir des étincelles en frappant contre les pierres ses cors aux pieds!

Défauts de prononciation : « lé gogâi, lé gogâiré », famille dont le petit garçon prononçait gogo, au lieu de coco (cheval) ; la « greguelléta », femme qui grasseyait; «Cappadoce», régent qui se trouvait embarrassé quand il fallait lire ce nom dans la Bible; les « cllapô » descendants d'une famille dont un enfant disait cllapô pour chapeau; les «riclla et ricllan-na », gens parlant du nez.

Infirmités : « lé guegnâ et guegnardè », ceux et celles qui louchent; la « grizè », femme au teint terreux; la «kankéta», la boiteuse; les « kanpion et kanpyénè », les cagneux et cagneuses; la « potsè », femme aux très grosses lèvres; le « tranpo », qui boite des deux côtés ; la « tanta sétsè», femme très maigre.

Travers: les « pya », personnes qui volaient du bois; les « batyoré, batyorétè », incorrigibles bavards; « lé moussellion », famille qui aimait à piquer autrui; « mouton », homme qui dans les querelles tonçait sur l'adversaire, la tête en avant; les « bressé, bressetè », hommes et fem-mes indiscrets; la « modze », fille coureuse; les « pétatson », les têtus ; la « merda sétzè », femme de manyaise vie.

Sobriquets dérivés de certains propos : « brenuflé », vieillard qui, ayant bourré sa pipe, avait coutume de s'écrier : « Cein l'é brenuflèl »; « budzè », femme qui disait souvent à sa vache : « Bouge! »; « bouabouan », vieillard qui menait en laisse des boucs, pour le service des chèvres, en criant : « Kô ke vou dou kornu, kô ke vou dou motu? » (qui veut un bouc cornu, qui veut un bouc sans cornes?); « dyérni », maçon disant souvent en parlant des trous de mur qu'il fallait boucher: « Fô dyérni »; « grigri », homme qui, ayant bu, répétait sans cesse : « Su gri! »; les « molétè », famille dont un ancêtre demandait à tout faucheur : « A-tho ta moléta? »; « ratagoncllia », petit garçon grassouillet, dont la mère disait : « L'é kemein on-na ratta goncllia »; « smiyon-bourléta », femme qui ne jurait que par « six millions de bourlettes » (boillettes); la

⁴ Ph. Monnier.

«yuyuta», autre femme chantant toujours «yuyu»; la «zizon», autre encore qui, pour dire danser, disait: «faire des zigzags».

Surnoms rappelant des événements: « Pélo de tru » (Pierre de trop), avare qui mourut dans d'effroyables visions, voyant le diable qui le poursuivait partout où il se cachait. « Landzô », homme qui, ayant fait un faux serment en justice, fut terriflé, au moment où il ouvrait la bouche pour faire sa déposition, par un coup de tonnerre si formidable que tout l'édifice en trembla. « Breka », soldat ayant déserté la légion étrangère et qui, pour ne pas être arrêté, imagina de coller à son képi un écriteau portant ces mots: « Ordonnance pressée ». Grâce à ce stratagème, il arriva à Blonay avec tous les égards dus aux estafettes.

Les habitants de Blonay étaient surnommés jadis « lé moutso ». Ce sobriquet paraît provenir du *mutz* qui ornait l'enseigne du cabaret de Bahyse à l'époque bernoise.

Leur surnom actuel est « lé tiretron ». Il date du dix-huitième siècle. Un ours s'étant signalé par ses déprédations, une battue fut organisée dans la forêt de Saudannaz. Soudain le plantigrade se montre; on le fusille bravement. Mais quand on s'approche, on s'aperçoit que ce n'était qu'un tronc d'arbre.

Autrefois, les gens de Blonay criaient à leurs voisins de Brent : « Oh! lé takâi dé Brin ke l'on katro palantsè su lé rein! », et Brent répondait : « Oh! lé moutso dé Bloné ke l'on katro palantsè su le lé! »

Les habitants de Saint-Légier et ceux de Blonay se surnomment réciproquement les « tyalo », à la suite d'une rixe survenue, au commencement du dix neuvième siècle, dans l'auberge de la Chiésaz: un jeune homme en ayant terrassé un autre et le battant sans miséricorde, un troisième criait: « Tya-lo! tya-lo! »

Autre sobriquet des gens de Saint-Légier: les « pouarta-terâro » (les porte-tarière). Celui-là date d'une certaine journée où Blonay et Saint-Légier, exploitant en commun une forêt pour les besoins du culte, les habitants de ce dernier village avaient apporté des tarières, tandis que ceux de Blonay avaient fourni la poudre pour faire sauter les troncs.

A Montreux, on disait que «lé z'omo dé Bloné fasan dé lou féne déi tsavo. »

Tandis qu'à Vevey on appelle les gens de la Tour-de-Peilz les « Bouaile », prétendant qu'ils sont extrêmement criards, à Blonay, on les a baptisés les « verra », parce qu'à toutes les questions qu'on leur pose en patois, ils répondent invariablement en français: « On verra ».

Des gens si nous passions aux bêtes, nous pourrions montrer les gracieux noms que portent à Blonay mesdames les vaches et mesdemoiselles les génisses; mais cela nous entraînerait trop loin.

Il est temps au reste de mettre le point final à ces articles, heureux si nous avons pu donner une idée des richesses du remarquable *Glos*saire de **M**^{me} Louise Odin.

PROPOS DE VIEUX GARÇON

V. F.

A qui, la culotte?

Les grands couturiers parisiens publient, dans les quotidiens à fort tirage de la capitale de la mode féminine, d'énigmatiques entrefilets annonçant la nouvelle merveille du goût, le nec plus ultra de l'élégance, en 1911: la « jupe-pantalon ».

L'an dernier, l'apparition des premières « entravées », aux jupes ridiculement étroites, avait provoqué un certain émoi.

Que sera-ce, cette année, avec le pantalon?

La jupe « froufroutante », aux plis savamment ondulés, fut longtemps la séductrice interprète de la grâce féminine.

Les romanciers, en périodes sonores, avaient exalté le charme de cette ondoyante ligne, à la courbe changeante.

Les poètes, en le rythme berceur de la ballade ou l'harmonieuse concision du sonnet, avaient chanté la robe à longue traîne de l'élégante ou le court jupon du gracieux « trottin ».

Maintenant, c'est fini. Il en faut faire son deuil ..

Faire son deuil!!... Eh bien, non, non, non! Que l'on s'insurge! Qu'une belle fois, l'homme sache faire acte d'autorité et lancer un énergique « halte-là! ». Il y va de son honneur, de son bonheur même! La culotte est son privilège, son bien. Elle est le signe de sa suprématie. Elle lui appartient sans conteste.

Tant que l'on n'eut à reprocher que l'inélégance, la sotte prétention, le ridicule ou même le grotesque, à la mode féminine, les hommes ont gardé le silence.

Mais, aujourd'hui, c'est leur amour-propre, c'est leur dignité, leur sceptre, qui est en jeu. Le silence serait une honteuse et coupable capitulation.

Tremblez, mesdames! Vous avez touché la corde sensible. Si vous arborez la nouvelle mode, lequel de vos maris voudra accepter sans rebellion cette manifestation publique de sa déchéance? Lequel voudra avouer ainsi à tous que, dans son ménage, c'est madame qui « porte la culotte » ?

Au figuré, passe encore: mais au propre! Il faut au moins sauver les apparences, que diable!

BERT-NET.

ONN' HISTOIRE DE TSAUSSE

L'hommo: quasu tote de la mima mataire, mà sant pas pararé. Lài a dài tsausse d'hommo et stausse dài fenne, qu'on lài dit assebin caleçon et que sè mettan dèso. L'è onn' affère dinse que vo vu contà.

Vaitcé qu'on dzo, su lo trame que va du St-Laureint pè Lozena et que mode contre l'Hépetau avoué bin dâi z'autro, lâi avâi trâi persoune : onna dama, son bouîbo de cin à six ans, et onna buïandâire que l'allâve fére sa buïa pè lo Tunnet. La dama ètâi quemet l'ein a bin : on bocon pegnetta et dèmande dinse à clli que baillîve lè beliet :

— Dite-vâi, Monsu, mè foudrâi on beliet por mé et la mâitî de ion por mon bouîbo.

— Attiutâde, Madama, lâi repond lo controleu, vo faut dou beliet: ion por vo et ion por voutron mousse.

— Mâ, mon mousse pâo bin sê fére menâ po demi-plliecè.

— Nâ, l'a dza met dâi grante tsausse et dusse payî.

— Ah! l'è cein! dan se l'avâi met dâi corte tsausse payerâi mâiti prix ? fâ la dama.

— L'è bin su!

— Adan, baillê-mé on beliet por mon valet et onna demi pllièce por mé.

- Et porquie?

— Por cein que i'é met dâi corte tsausse, repond la dame, ein recousseint on bocon sè gredon po fére vère que betâve dâi petit caleçon.

Que faillâi-te fère. Lè z'autro dzein risant que dâi fou. Po ne pas passa po tâdié, lo controleu lâi bâille on beliet eintiè et onna demi-pllièce... et continue sa verià.

L'arreve dèvant la buïandâre :

- Vo z'âi voutron beliet, lâi fâ lo controleu,

que sé voliâve rattrapâ.

— Na, lâi repond la buïandâre. Mâ, n'âi-vo pas de qu'avoué dâi grante tsausse on payîve tota sa pllièce.

— Oï!

— Avoué dâi corte la maîti?

- Bin su.

— Eh bin, monsu lo controleu, mè n'é pas fauta de payî, fâ la buïandâre, parce que, vâidevô... ie n'é min met de tsausse.

MARC A LOUIS.

LA SANTÉ DE NOS GRANDS-PÈRES

Dans les Archives suisses des Traditions populaires, M. Maxime Reymond, à Lausanne, a publié toute une série, très curieuse, de « Remèdes et recettes d'autrefois ».

Voici, entre autres, un remède pour guérir d'un refroidissement. Il est indiqué par M. Louis Gimel, bourgmestre de Lausanne, en 1570.

Il y a de quoi transpirer copieusement, rien qu'à préparer le remède de M. Gimel. Jugez-en.

« Pren de la mente, sauge, pivoine, romarin, ysope, armoise, mentastrum, calamentum, camomille, mille fueille, herbe de sainct Jehan, aluyne, ameone, centaure, de chescune une pognee, mets les bouillir en une pœlle nette, avecq aultant de bon vin blanc, comment il y aura derbes, et laisse bouillir tout ensemble tant que la tierce partie en soit diminuee, puis fais faire chez lapoticaire lhuile suivant: huile vieil deux onces, huile de pourreaux, huile de amandes, de chescune une once, jus de rue demye once, malnoisie une once et demye.

Mets toutes ces choses en une fiole a long col, et les laisse se longuement boulir a petit feu, que ledict jus, et la malvoysie, soyent quasi tous consumez, puis loste du feu, et metz dedans les drogues suyvantes bien reduictes en pouldre, assavoir spica nardi, coloquinte, castorem, mastic, de chescung ung grain et demye. Bouche bien la dicte fole, que rien ne se puisse eventer, puis la metz en une pœlle plaine d'eau, et la fais boulir par lespace de troys heures, oste la par apres du feu, et verse les dictes liqueurs en quelque plat, lequel tu mettras au soleil, et ly laisseras jusqua ce que tout soit devenu bien cler.

Et layant role par quelque linge bien fin, et bien presse la substance, mettras ung grain et demye de musc, en une escueille, et lincorporeras tres bien peu a peu, avecq la dicte huile, puis la garde en une fiole bien bouchee avecq cire et parchemin.

Pren apres la pœlle avecq les dictes herbes et les metz bien chauser au seu, puis pren pour couvercle ung entonnoir faict de fert blanc, et quand tu t'en iras coucher, couvre la pœlle dudict couvercle, et faict que la dicte pœlle soit bien chaude. Puis, par la petite ouverture du dict entonnoir, en prendras la sumee en loreille lespace de demye heure, et faict chauser ladicte huile tant quelle soit tiede, et en fais degouter deux ou troys gouttes en loreille, puis lestouppe d'ung peu de cotton musque, et ten dors ainsi.

Or il te fault, en recepvant les parfums, avoir des feves seches en la bouche et apres les avoir maches cracher dehors, affin quen les machant tu faces ouvrer les conduicts des oreilles.

Et avecq la grace de Dieu, tu te trouveras gueri, en peu de jours, pourveu que ton mal soit aulcunement curabre. Si par aventure cecy ne te profites, tu nas que fayre de chercher aultre remede qui soit

Si tu as aussi quelque bruict es oreilles, use de la dicte medecine et tu verras, avec layde du Seigneur, chose merveilleuse. Car elle te gueriras la sourdite, et leusse tu eue XXX ans, pourveu que tu ne layes heue des ta nativité. Use aussi de pilules pour te purger la teste, et mange tousiours bonnes viandes. »

Et voici encore un remède tout à fait de saison, puisqu'il guérit de la peste.

Il se trouve dans un recueil de recettes du XVIIIe siècle, de la région d'Aigle.

C'est M. le professeur Bertholet, à Bâle, qui l'a relevé.

« Au nom de Dieu, soit-il, amen.

» Bon matin me suis levé le benin jour Chalande. Devant la porte à St-Martin m'en suis allé, où j'ai trouvé bon bron, peste, maux de quartier, maux de foliet, maux de violet, maux de lovet, maux de mallet et tros a galant et toute autre maladie qui peut être. Au roy Jesus Christ tout puissant, ne me nomme le jour et l'heure qu'on me nomme, je n'aye aucune puissance ni sur homme ni sur